

N°780

3 avril 2018
Notre courriel :
ufc@cgt-fapt.fr

Les Cadres au 18ème congrès de l'Ugict-CGT

18^{ème} CONGRÈS



**RIEN N'EST
ÉCRIT
D'AVANCE**



Du 20 au 23 mars derniers, cinq cent cinquante délégués CGT ingénieurs, cadres ou techniciens étaient réunis à Perpignan pour le 18ème congrès de l'Ugict-CGT. 550 délégués issus de toute la diversité des professions et des territoires pour débattre de l'activité spécifique et décider des priorités pour les 3 prochaines années.

Si ce congrès n'est pas une initiative inscrite, prioritairement, dans l'actualité économique et sociale, ses travaux ne s'en sont pas exonérés mais au contraire nourris assez largement.

Notre Union Fédérale des Cadres a choisi de partager, au travers de ce Flash-Cadres, plusieurs regards sur des moments forts vécus et écrits par des délégués cadres issus des activités postales et de télécommunication.

L'ambition d'approfondir le dialogue avec les jeunes diplômés, la nécessité de porter clairement l'égalité Femmes-Hommes au sein du salariat en responsabilité, la volonté d'aborder un lieu de mémoire, Rivesaltes, comme un moment privilégié de réflexion collective et enfin rendre compte de plusieurs contributions prononcées en séance, en notre nom, constitue l'axe rédactionnel de ce numéro spécial.

En effet, un congrès est, traditionnellement, le rendez-vous d'une organisation avec ses militants. Mais pour nous, affirmer comme cela a été fait le 22 mars qu'avec la lutte, rien n'est écrit d'avance, c'est aussi rappeler que l'Ugict-CGT porte le message d'une CGT visible et ambitieuse parmi les cadres.

Interventions au Congrès

Rien n'est écrit d'avance

La lutte, c'est classe ! C'est ainsi que Marie-José KOTLICKI, Secrétaire Générale de l'UGICT-CGT, conclut son rapport d'introduction du 18ème congrès « *Rien n'est écrit d'avance* ».

Il s'agit pour la CGT de re-dynamiser le syndicalisme en posant ses véritables enjeux : restaurer la souveraineté des salarié.es sur le travail, redonner aux cadres la maîtrise de leur travail et leur permettre d'agir pour respecter leur éthique et leur citoyenneté.

La spécificité des cadres réside dans l'impact de leurs missions sur l'économie des entreprises, sur la santé-sécurité des autres salarié.es, sur la qualité et l'environnement de l'entreprise. L'enjeu de la construction de la convergence fait partie intégrante du spécifique. Il ne faut pas se tromper d'adversaire en désignant les cadres comme boucs émissaires, il s'agit de réunifier le salariat pour mieux se comprendre et pour mieux agir ensemble.

La fusion des IRP et la diminution des moyens ne doit pas remplacer la lutte des classes par la lutte des places dans l'activité syndicale, d'où le ciblage du déploiement de l'UGICT sur 17 grandes métropoles. Le dé-tricotage des protections collectives par Macron génère des tensions à tous les niveaux et nous devons faire la jonction du social et du sociétal par l'égalité femmes-hommes, par nos attentes écologiques et par faire du numérique autrement.

Ne sous-estimons pas l'enjeu de construire un socle de droits individuels attachés à la personne, garantis collectivement, transférables afin que les cadres puissent être professionnellement engagés et socialement responsables.

Les cadres, c'est spécifique !

Présent au Congrès de l'UGICT et à la veille du 22 mars, le Secrétaire Général de la CGT, Philippe Martinez, est revenu sur les luttes et journées d'actions de ces dernières semaines et sur celles à venir.

Il a pointé la nécessité d'une CGT contestataire mais aussi porteuse de propositions, à l'instar du projet pour le secteur ferroviaire. Il considère que les projets CGT doivent conjuguer développement social et droits collectifs, respect de la planète et de l'environnement.

C'est particulièrement vrai pour les cadres, coincés entre des objectifs financiers et la mise en œuvre de leur savoir-faire, explique-t-il.

Après avoir balayé le paysage revendicatif et souligné l'importance de la réduction du temps de travail, du statut du travail salarié, du statut cadre et de l'égalité femmes-hommes, Philippe Martinez en vient au spécifique : « *Le besoin de développement de structures spécifiques ne devrait plus faire discussion dans la CGT. Pourtant c'est le cas et nous reculons en termes d'organisation. Il ne s'agit pourtant pas de construire une CGT bis, comme on l'entend encore trop souvent. Le spécifique n'est pas une question d'apparence ou de forme, mais de fond.* »

Après avoir réaffirmé que nous ne faisons pas de catégoriel mais du spécifique cadre, Philippe Martinez évoque l'enjeu « évident » des résultats électoraux dans les 2ème et 3ème collèges, soulignant la timidité encore trop grande des militants à cet égard : « *Pour réaliser cela, nous avons besoin de nos Unions Fédérales des Cadres. Bref, nous avons besoin d'une CGT qui regarde la réalité en face et s'en empare à bras le corps.* »

FLASH
CADRES



FLASH
CADRES

Fédération des Activités Postales et de Télécommunications CGT

Union Fédérale des Cadres

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél : 01 48 18 54 30 - Fax : 01 48 59 25 22

Courriel : ufc@cgt-fapt.fr - Pages UFC Retrouvez-nous sur notre site : <http://www.cgt-fapt.fr> espace Cadres

Ne pas se tromper de modèle

Le numérique questionne l'organisation du travail, l'emploi, la santé, l'énergie et l'environnemental.

Le patronat chinois remplacera des centaines de millions de salariés par les Cobots. Ces "collaborative robots" aident les salariés sur la chaîne de production mais en divisent leur nombre par 25.

Le numérique est aussi consommateur de métaux rares, la Chine concentre 95% de la production et en a déporté une partie au Congo.

L'énergie "propre" de l'hydrogène est produite à partir du charbon, du pétrole ou du gaz, avec des modes d'extraction dévastateur pour l'environnement. Pour devenir une "Société Hydrogène" propre, le Japon compte rouvrir les centrales charbons en Australie.

La production de l'énergie doit s'apprécier dans sa globalité et en interrogeant son origine.

Le statut cadre s'exporte

Deux grands témoins ont été invités au congrès : Jean-Marie Marx, directeur général de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) et Pablo Terranova, président du syndicat des cadres de la Cgil (Italie).

Le premier a évoqué les négociations sur l'encadrement et a rappelé que les cadres rejettent l'idée qu'il faudrait encadrer pour être cadre (40% concernés seulement) mais que l'autonomie et la responsabilité sont des critères très importants. Pablo Terranova a insisté sur l'externalisation qui entraîne une fragilisation du cadre qui devient, parfois dans sa propre entreprise, intervenant ou consultant. Il a également mis en doute la conception horizontale des chaînes de décision et l'ouverture à l'autonomie affichées par le patronat.

Protégeons les libertés !

C'est à la veille, de l'examen, par le Parlement, de la transposition de la directive européenne sur le secret des affaires, que le congrès a rappelé l'implication de la CGT dans la protection des lanceurs d'alerte, permettant des avancées dans la loi Sapin II.

Ce nouveau projet de loi veut rendre illégal l'obtention, l'utilisation ou la divulgation d'une information répondant à 3 critères : ne pas être facilement accessible à des personnes extérieures à l'entreprise, revêtir une valeur commerciale et faire l'objet de mesures de protection « raisonnables » de la part de l'entreprise. ONG, syndicats, avocats, journalistes ou chercheurs s'en alarment. La définition est si vaste que n'importe quelle information interne à une entreprise peut désormais être classée dans cette catégorie.

Informations protégées des voleurs ou cachées aux citoyens ?

Rivesaltes, leçons d'histoire

Une partie des délégué.e.s s'est rendue au camp de Rivesaltes.

Ce site militaire Joffre de 600 hectares s'est transformé, après la Retirada, en camp pour une dizaine de milliers de républicains espagnols.

Il renfermera également, dans des conditions tout aussi indignes, 5000 juifs dont la moitié seront déportés en Allemagne, des tziganes, des opposants politiques, avant l'arrivée, vingt ans plus tard, après la guerre d'Algérie, de plus de 20000 harkis.

Selon Agnès Sajaloli, directrice du mémorial, "c'est le plus grand camp d'internement de l'Europe de l'ouest, qui recouvre trois guerres : une guerre civile, une guerre coloniale, une guerre mondiale".

Et ce lieu de mémoire ne résonne-t-il pas des réfugiés du XXI^è siècle ?

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

La mobilité choisie

L'expérience récente des entreprises de notre secteur a fait la démonstration du danger des mobilités forcées tant pour les cadres que pour l'entreprise en engendrant stress, démotivation, maladie et souffrances psychologiques.

Prévoir d'accompagner chaque mobilité choisie, d'un programme de formations présentielle et adaptées, tout en luttant contre les dispositifs d'auto-formations restrictifs est au cœur de notre démarche syndicale.

Ce qui signifie aussi l'arrêt de toute forme de coercition à l'égard des cadres pouvant les conduire à souhaiter une mobilité qui, de fait, serait contrainte. Il s'agit aussi de lutter contre les déserts territoriaux et de garantir un équilibre géographique tout en expérimentant de nouveaux environnements de travail pour en finir avec toute forme de mobilité contrainte.

Jeunes Diplômés, mise en sécurité

C'est par la présentation d'une école d'ingénieurs de Perpignan que le congrès a débattu des jeunes diplômés.

Au travers d'innovations technologiques inspirées par des préoccupations environnementales, c'est bien le souhait de se rendre utile au monde de demain qui les anime.

Socialement, ils souhaitent être informés de leurs droits, des orientations de leur entreprise et avoir un cadre collectif de réflexions et d'actions. Le travail mené par l'UGICT a permis la publication du guide des droits du stagiaire et la mise à disposition de 15 propositions en direction des jeunes diplômés. L'UGICT et l'UNEF portent un projet visant à la mise en sécurité sociale de la jeunesse avec une allocation d'autonomie pour les étudiants. Des jeunes diplômés persuadés que rien n'est écrit d'avance !

Les indicateurs au rouge

L'UGICT a dévoilé son dernier baromètre réalisé par Via-voice. Il montre une situation dégradée du travail des cadres. En effet, 59% des cadres considèrent que leur rémunération est en décalage avec leur temps de travail (+11 points vs 2015). Ils sont 62% à dire que leur charge de travail a augmenté et 51% que leur temps de travail aussi.

62% regrettent ne pas être associés aux choix stratégiques et 54% estiment que les choix ou pratiques entrent en conflits avec leur éthique professionnelle.

68% des cadres considèrent que l'évaluation professionnelle est fondée sur de mauvais critères et 60% qu'elle manque de transparence. Ils exigent à 90% un droit de refus, d'alerte et d'alternative pour défendre leur éthique professionnelle.

Enfin, 89% veulent un droit effectif à la déconnexion et 94% une égalité professionnelle F/H.

Vie de Mère Cadre

La campagne #ViedeMère a rencontré un très large écho. Elle a permis de dénoncer le présentisme et le dogme de la disponibilité permanente.

Une fois dressé ce bilan, et suite à un amendement, un débat s'est ouvert sur le « *est-ce la maternité ou la parentalité qui freine la carrière ?* »

En effet, certains hommes témoignent de leur paternité et à ce titre revendique que la parentalité remplace la maternité dans le document d'orientation.

Si cette revendication semble légitime, elle est aussi rattrapée par la réalité des faits. En effet, à ce jour, les femmes sont, à une écrasante majorité, en charge des enfants. Et c'est bien la maternité voire « *la suspicion* » d'une future maternité qui pèsent, à la fois, sur le déroulement de carrière mais aussi sur le recrutement des femmes cadres.